

Commune de Serraval

AVIS D'ENQUETE

Enquête publique relative au déclassement, à la cession et au classement de portions du chemin rural dit de la Bottière au Fontany

Par arrêté municipal en date du 7 janvier 2020, le maire de la commune de Serraval a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant déclassement, cession et classement de portions du chemin rural dit de la Bottière au Fontany.

Monsieur Jean-Claude HANON a été désigné commissaire enquêteur par arrêté du 7 janvier 2020.

L'enquête publique se déroulera à la mairie du 3 février 2020 au 17 février 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat tous les matins sauf mercredi et samedi de 9h à 12h.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de Serraval, le 3 février 2020 de 9h à 12h, le 11 février 2020 de 14h à 17h, et le 17 février 2020 de 9h à 12h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à Monsieur le commissaire-enquêteur Mairie de Serraval 1 route du Col du Marais 74230 SERRAVAL.